

**CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE**

**Vendredi 16 mars 2012 à 9h30 - Salons A et B**

-----

**Ministère du travail, de l'emploi et de la santé**

**Entrée : 8 avenue de Ségur 75007 Paris**

**Ordre du jour**

**Pour avis :**

1. Projet de décret modifiant le décret n° 2006-227 du 24 février 2006 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires hospitaliers de catégorie C (**Texte soumis à l'examen de la commission des statuts**).

Rapporteur : Yoann CARREY chargé de mission RH4, DGOS

2. Projet de décret portant application d'une part, de l'article L. 6143-7-2 du code de la santé publique et d'autre part, de l'article 9-2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière (**Texte soumis à l'examen de la commission des statuts**).

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

3. Projet de décret portant application de l'article 8 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière (**Texte soumis à l'examen de la commission des statuts**).

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

4. Projet de décret relatif aux conditions de nomination et d'avancement de certains emplois fonctionnels des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et figurant sur la liste mentionnée à l'article 1er du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière. (**Texte soumis à l'examen de la commission des statuts**).

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

5. Projet de décret modifiant le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière (**Texte soumis à l'examen de la commission des statuts**).

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

6. Projet de décret relatif aux conditions de nomination et d'avancement de certains emplois fonctionnels de directeur des soins des établissements mentionnés à l'article 2 (1° à 3° et 7°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière **(Texte soumis à l'examen de la commission des statuts)**.

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

7. Projet de décret modifiant le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière **(Texte soumis à l'examen la commission des statuts)**.

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

8. Projet de décret modifiant n° 2007- 1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière **(Texte soumis à l'examen la commission des statuts)**.

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

**Pour information :**

9. Projet de décret relatif à la prime de fonctions et de résultats des corps de direction de la fonction publique hospitalière.

Arrêté fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats applicables aux personnels de direction de la fonction publique hospitalière régis par les décrets n°2005-921 et n° 2005-922 du 2 août 2005.

Arrêté fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats applicables aux personnels de direction relevant du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

Arrêté fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats applicables au corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière.

Arrêté fixant la liste des indemnités relevant des exceptions prévues à l'article 7 du décret n° XXXX relatif à la prime de fonctions et de résultats des corps de direction de la fonction publique hospitalière, attribuées aux personnels de direction régis par les décrets n°2005-921 et n°2005-922 du 2 août 2005.

Arrêté fixant la liste des indemnités relevant des exceptions prévues à l'article 7 du décret n° XXXX relatif à la prime de fonctions et de résultats des corps de direction de la fonction publique hospitalière, attribuées au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Arrêté fixant la liste des indemnités relevant des exceptions prévues à l'article 7 du décret n° XXXX relatif à la prime de fonctions et de résultats des corps de direction de la fonction publique hospitalière, attribuées au corps des directeurs des soins.

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

10. Projet de décret modifiant le décret n° 2005-931 du 2 août 2005 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains emplois des établissements mentionnés à l'article 2

(1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction Publique hospitalière( *texte non adressé ce jour*)

Rapporteur : *Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS*

11. Projet de décret relatif au classement indiciaire applicable aux emplois fonctionnels des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et figurant sur la liste mentionnée à l'article 1er du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

Arrêté relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois fonctionnels des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et figurant sur la liste mentionnée à l'article 1er du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

Arrêté fixant d'une part, le nombre d'emplois fonctionnels des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et figurant sur la liste mentionnée à l'article 1er du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière et d'autre part, le seuil des volumes financiers des budgets des établissements éligibles à un emploi fonctionnel.

Rapporteur : *Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS*

12. Projet de décret modifiant le décret n° 2002-551 du 19 avril 2002 relatif au classement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière.

Arrêté modifiant l'arrêté du 19 avril 2002 relatif à l'échelonnement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière.

Arrêté pris pour l'application de l'article 20 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière

Rapporteur : *Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS*

13. Projet de décret relatif au classement indiciaire applicable aux emplois fonctionnels de directeur des soins des établissements mentionnés à l'article 2 (1° à 3° et 7°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

Arrêté relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois fonctionnels de directeur des soins des établissements mentionnés à l'article 2 (1° à 3° et 7°) de la loi n°86-33 du 9

janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

Arrêté Fixant d'une part, le nombre d'emplois fonctionnels de directeur des soins des établissements mentionnés à l'article 2 (1° à 3° et 7°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et d'autre part, le seuil des volumes financiers des budgets des établissements éligibles à un emploi fonctionnel.

Rapporteur : Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS